

# CAS Section Les Diablerets - Amicale des Jeudistes

## RAPPORT DE COURSE

**Date** : 2014.02.06  
**Chef de course** : Norbert Bussard, Daniel Beney (Initiateur de la course)  
**Titre** : Vufflens la Ville-Cheseaux  
**Parcours A et B** : Vufflens la Ville-La Venoge-La Sorge-Cheseaux  
**Auteur du rapport** : Bernard Joset  
**Photographe** : Bernard Joset

Salut à tous,

### Pour la somme de 90 écus :

Le 25 mars 1580, c'est l'ancien bourgmestre de Lausanne, un certain *Jean Rosset*, dont le père était notaire à Vufflens, qui acquit le fief de Louise née de Chabie, pour la somme de 90 écus (\*). C'est certainement en souvenir de ce jour radieux que nous étions nombreux à écouter en ce lieu les nouvelles de l'Amicale, puis les informations relatives au circuit du jour et celles de notre Auguste parcours de jeudi prochain.

### Nous l'avons suivie discrètement du regard :

De son côté, la Venoge estimait qu'elle avait déjà fait couler beaucoup d'encre ; elle a donc préféré se fondre entre ses rives bordées de saules et bien sûr, nous l'avons suivie discrètement du regard. Quant à Vufflens-la-Ville, elle a été abordée par Moulin-de-la-Palaz et l'Arzillier, menant à l'immense quartier de maisons individuelles, où, après les chemins Grands-Champs et Mainnesses, nous sommes arrivés plus légers sur le haut de la ville par le long escalier du sentier du Grillon.

### Entre le Château, le Pré et le Pays des Noix :

Le temps de reprendre haleine devant l'église, c'est par la rue de la Poste et Grand-Vigne que nous avons gagné le vicinal nous séparant de la prochaine étape. En le traversant, nous distinguons le Château de Mex et plus à gauche, au loin, le village de Sullens. Passé le temple, beau chemin jusqu'à la pause des troncs, où notre joie s'exprimait librement.

Ensuite, descente en forêt avec un passage préalablement assuré par notre ami Norbert Bussard qui, s'il n'a pu éviter quelques glissades sans conséquences, a permis au plus grand nombre de poursuivre sans problèmes. Rétablissement dans la Sorge sous l'œil amusé d'une souriante cavalière, et continuation du chemin vers Le Pré et La Pièce du Bois, avant de gagner Cheseaux et son Café de la Gare, pour le bon verre de l'amitié, ce qui n'est pas peu dire !

Félicitations et vifs mercis à notre ami Norbert Bussard, qui, par délégation et avec notre chef de course et ami Daniel Beney, ont su ensemble préparer, organiser et conduire la première course de février, nouant d'une solide sangle les liens qui unissent les vufflanais, les mexanais, les gremauds et les Jeudistes !

Cordiales salutations à tous et à bientôt.  
Bernard Joset

**Cliquez sur le lien ci-après, ou surbrillez-le afin d'ouvrir le lien hypertexte avec le bouton droit de la souris et visionner l'album-photos.** (Si les légendes ne s'affichent pas correctement, cliquer sur « i » en haut à droite de l'écran)

2014.02.06 Vufflens-la-Ville-Cheseaux      Photos B. Joset : <https://photos.app.goo.gl/h5V34d7VDYKCqEHT9>

(\*) Extraits du Net

### **Notes hors rapport :**

*Entre le XVe et le XVIe siècle, le fief de Jacques de Chabie s'était considérablement morcelé à la suite de partages et d'héritages. C'est pourquoi, le 25 mars 1580, le mari de l'unique héritière, Louise, vendit à l'ancien bourgmestre de Lausanne, Jean Rosset, le reste du fief de Chabie pour la somme de 90 écus. Le père de Jean Rosset, Guido, avait été notaire à Vufflens ; il avait déjà racheté une grande partie des terres de ce fief. Entre 1580 et 1595, Jean allait d'ailleurs acquérir le reste. Aussi, le 20 mai 1594, LL. EE donnèrent à son fils, Benjamin Rosset, la moyenne et basse juridiction à Vufflens. L'année suivante, en 1595, elles lui remirent le domaine du couvent, les bâtiments et le fonds de terre, à l'exception du fief. En 1599, le 2 mai, Benjamin Rosset prêta hommage à LL. EE pour le fief de Chabie qu'il possédait alors entièrement.*

NB La barre d'azur indique qu'un cours d'eau, la Venoge, traverse la commune, et le lion est celui de la famille de Chabie qui possédait un fief en 1223 déjà. Morcelé au cours des siècles, ce qui restait de ce fief fut vendu le 25 mars 1580 à Jean Rosset, ancien bourgmestre de Lausanne et fils de Guido, notaire à Vufflens.